COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU LYCEE FRANÇAIS INTERNATIONAL MARGUERITE DURAS
12 MARS 2026

Présents :

- Muriel ALTMAYER-HENZIEN (Directrice 1er degré)
- Jean-Hugues MOTA (Proviseur)
- Marie-Hélène BARNES, Frédérique MARECHAL, Agathe SEMBLAT, Cédric BESSET, Mai Anh NGUYEN DUY, Pierre FLECKINGER, Elodie REYMONDON, Céline FORESTELLO, Virginie PETIT, Romain DUREY, (Professeurs des écoles)
- Thi Hoang Anh NGUYEN, Truong Phuong Tram LE (professeures de langues)
- Cao Phong DUONG, Hélène HUYNH, Barbara CROIZE, Amandine VU (Représentants des parents d'élèves)

Excusés :

- Karine DUBIE (Inspectrice de l'Education Nationale en poste à Hanoï)
- Anne-Laure VINCENT (Attachée de coopération pour le français)
- Claude OULHEN (Secrétaire Général))
- Noura MALFROID (Proviseure adjointe)
- Olivier MARTIN, Eloïse BENNETT-CHEVANCE, Valérie DUMOULIN, Yannick MARY (enseignants)
- Vet Vanh VU, Rémy JUBIN (Représentants des parents d'élèves)

Compte-rendu de la séance
Rédigé par Muriel ALTMAYER-HENZIEN

ORDRE DU JOUR

1. Désignation de secrétaire de séance
2. Approbation du PV du conseil d'école du 12 novembre 2025
3. Bilan intermédiaire dispositif néo-francophone
4. Evaluations nationales CP Janvier 2026
5. Activités périscolaires Semestre 2
6. Projets et Spectacles P4 et P5
7. Calendrier scolaire 2026/2027
8. Structure prévisionnelle 2026/2027
9. Transports scolaires 2026/2027
10. Questions diverses

1-Désignation des co-secrétaires de séance

Deux co-secrétaires : Amandine VU et Cédric BESSET

2-Approbation du PV du 12 novembre 2025

Le compte- rendu du 2ème conseil d'école du 12 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

3-Bilan intermédiaire Dispositif néo-francophone

- Poursuite des prises en charge FLE/FLSco par Eloïse BENNETT-CHEVANCE (CP-CE1) et Christophe DALLOT (CM2). Pas de possibilité de prise en charge en CE2-CM1 malgré les besoins. Un complément de poste en FLE demeure indispensable au regard de l'augmentation du nombre d'élèves non francophones, dont les besoins nécessitent des prises en charge renforcées, en complément de l'accompagnement assuré par l'enseignant dans la classe.
- Certains élèves progressent suffisamment pour sortir du dispositif, quelques élèves ont pu alors y entrer.
- En CP-CE1 l'objectif reste principalement la compréhension orale et l'extension du vocabulaire en lien avec les apprentissages réalisés en classe.
- En CM2, les 7 élèves concernés par le dispositif continuent à progresser (un élève est sorti du dispositif au vu des progrès réalisés). Les apprentissages actuels portent sur les structures de phrase, la maitrise de certains verbes, à l'oral mais aussi à l'écrit, afin d'accompagner la bascule vers le collège l'an prochain. Les compétences visées relèvent du niveau A1.
- La directrice recevra individuellement chaque famille faisant une demande d'admission en élémentaire, afin d'expliciter les contraintes liées à la scolarisation dans un établissement français

4-Evaluations nationales CP Janvier 2026

Reconnaissance de lettres		mi-CP
Reconnaitre les différentes écritures d'une lettre	% seuil à besoin	
	% seuil fragiles	
	% seuil attendus	
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	% seuil à besoin	2%
	% seuil fragiles	4%
	% seuil attendus	95%

Phonologie		mi-CP
Manipuler des phonèmes	% seuil à besoin	
	% seuil fragiles	
	% seuil attendus	
Manipuler des phonèmes de début	% seuil à besoin	2%
	% seuil fragiles	2%
	% seuil attendus	96%
Manipuler des syllabes	% seuil à besoin	
	% seuil fragiles	
	% seuil attendus	

Lecture et compréhension de l'écrit		mi CP
Lire à voix haute des mots	% seuil à besoin	7%
	% seuil fragiles	27%
	% seuil attendus	66%
Lire à voix haute un texte	% seuil à besoin	4%
	% seuil fragiles	55%
	% seuil attendus	41%
Lire des phrases seul	% seuil à besoin	4%
	% seuil fragiles	11%
	% seuil attendus	86%

De l'oral à l'écrit		mi-CP
Ecrire des syllabes dictées	% seuil à besoin	
	% seuil fragiles	7%
	% seuil attendus	93%
Ecrire des mots dictés	% seuil à besoin	5%
	% seuil fragiles	5%
	% seuil attendus	89%

Compréhension orale		mi-CP
Comprendre des mots lus par l'adulte	% seuil à besoin	
	% seuil fragiles	
	% seuil attendus	
Comprendre des phrases lues par l'adulte	% seuil à besoin	7%
	% seuil fragiles	9%
	% seuil attendus	84%
Comprendre des textes et des phrases à l'oral (lu par l'enseignant·e)	% seuil à besoin	
	% seuil fragiles	
	% seuil attendus	

Nombres et calculs		mi CP
Reconnaitre des nombres dictés	% seuil à besoin	
	% seuil fragiles	
	% seuil attendus	
Ecrire des nombres entiers (sous la dictée)	% seuil à besoin	
	% seuil fragiles	4%
	% seuil attendus	96%
Dénombrer une collection et l'associer à son écriture chiffrée	% seuil à besoin	
	% seuil fragiles	
	% seuil attendus	
Comparer des nombres	% seuil à besoin	2%
	% seuil fragiles	18%
	% seuil attendus	80%
Placer un nombre sur une ligne graduée	% seuil à besoin	4%
	% seuil fragiles	4%
	% seuil attendus	93%
Résoudre des problèmes	% seuil à besoin	4%
	% seuil fragiles	11%
	% seuil attendus	86%

Les évaluations de mi-janvier montrent des progrès dans tous les domaines, voire de fortes progressions. L'apprentissage de la langue française reste néanmoins très complexe car beaucoup d'élèves sont non francophones. Les résultats globalement très bons de la cohorte masquent quelques élèves en très grande difficulté.

La compréhension est encore fragile chez certains mais le déchiffrage s'installe. Cependant l'absence de base lexicale empiète sur la compréhension en lecture.
Les résultats en mathématiques sont très bons, avec toutefois quelques fragilités repérées en comparaison des nombres.

5-Activités périscolaires Semestre 2



- La plupart des activités sont reconduites au semestre 2, avec quelques nouvelles activités : Création de bijoux/ Crochet- Tricot / Echecs.
- La répartition des inscriptions étant inégale entre les APS, des ajustements ont été réalisés entre les différentes activités. Certaines APS ont ainsi pu être maintenues malgré un léger déficit d'inscriptions, grâce à un équilibre financier global. Les adaptations de l'offre demeurent néanmoins conditionnées par la nécessité de préserver cet équilibre budgétaire.
- Spécificité Club Echecs : le cours a lieu en vietnamien à destination des élèves débutants ou faux-débutants en vietnamien, afin de soutenir et développer l'apprentissage de la langue. Candidatures examinées par la direction en concertation avec les professeures de vietnamien.

6-Projets et spectacles P4 et P5

De nombreux projets et spectacles sont prévus sur les deux dernières périodes de l'année.

- Sortie culturelle et historique prévue dans le D1 pour chaque classe de CP
- Sortie à la journée à Hippofarm pour 3 classes de CE1
- Classes découvertes Ta Lai : CE2CM1 (16-18/03)- CM1A+CM1C (18-20/03)- CM1B+CM1D (25-27/03)
- Classe découverte Ba Hao : CE2B (juin) sous réserve de la validation du conseil d'établissement
- Spectacle Accrosport CM1C (13/03)
- Olympiades maternelle avec écoles partenaires D2 (semaine du 16 au 19/03)
- Projet Le Grand Duras Circus 3 classes de CE1 (19/06)
- Comédie musicale CM2C (24/06)
- Spectacle de fin d'année des maternelles (fin juin)
- Spectacle de fin d'année des CP (fin juin)
- Cross multiples
- Olympiades CM2 fin juin
- Visite d'une manufacture de céramique pour les classes de CM1
- Sortie au Roller Park pour CM1A et CM2C

7-Calendrier scolaire 2026/2027

Rappel des contraintes d'élaboration du calendrier (Circulaire du 03/10/2025) : 36 semaines réparties en 5 périodes de travail, de durée comparable, séparées par 4 périodes de vacances. Nombre d'heures de classe entre 864h et 936h (car 2h vietnamien). Intégration du plus grand nombre possible de jours fériés officiels dans les vacances scolaires.
Spécificité du Vietnam : positionnement des vacances du Têt pouvant amener à raccourcir fortement la période 3. Contrainte à anticiper également de l'agence comptable pour le calendrier des payes.
Le conseil d'école est consulté pour avis, puis le Conseil d'établissement le soumet au vote.
Chaine de validation ensuite : IEN 1er degré< poste diplomatique< DEOF par délégation de la directrice générale de l'Agence.
Une troisième proposition de calendrier scolaire élaboré par les personnels s'ajoute aux deux versions initiales soumises à l'étude, avec un jour de plus pour Têt et une semaine de pause au milieu de la période 4.
Résultat du vote : proposition 1 et 2 : 0 voix pour/ proposition 3 : 12 voix pour.

8-Structure prévisionnelle 2026/2027

CLASSE	NB ELEVES
PS-MS	9+12
PS-MS	9+12
GS	21
GS	21
CP	22
CP	22
CP	22
CE1	20
CE1	20
CE1	20
CE2	24
CE2	24
CE2	24
CM1	24
CM1	24
CM1	24
CM2	26
CM2	27
CM2	27
CM2	27

Niveau de classe	Prévisions d'effectif
PS	18
MS	24
GS	42
TOTAL MATERNELLE	84 (21/classe)
CP	66
CE1	60
CE2	72
CM1	72
CM2	107
TOTAL ELEMENTAIRE	377 (23,5/classe)
TOTAL PRIMAIRE	461 (23.05/classe

Les inscriptions ne sont ouvertes que depuis quelques jours (clôture le 29/03/2026), il est donc difficile de se projeter à ce stade. L'AEFE impose un seuil de 25 élèves par classe pour la prochaine rentrée, ce qui n'est pas le cas actuellement (23.05 en 2025/2026).
Toutes les demandes d'inscription sont étudiées, avec test de maitrise de la langue française à partir du CP pour les élèves qui ne sont pas scolarisés dans le réseau AEFE ou dans une école publique ou privée sous contrat en France.
Une Charte entre les 4 écoles AEFE de HCMV existe, sous la responsabilité du Consulat général : un élève ne peut changer d'école que s'il est en début de cycle (PS/CP/CM1), ou pour le motif de regroupement de fratrie.

9-Transports scolaires 2026/2027

La compétence du transport scolaire est reprise à partir de septembre 2026 par l'AEFE qui délègue à l'établissement avec possibilité d'émettre un appel d'offre sur le modèle du cahier des charges qui existe déjà, avec un contrat direct entre le transporteur choisi et les parents afin d'éviter des coûts de personnels supplémentaires pour l'établissement.
La finalisation et le suivi du cahier des charges sera géré par l'établissement, qui l'enverra aux entreprises de transport repérées avant les vacances d'avril.
L'organisation devrait rester fortement similaire, avec une légère augmentation du tarif.
Les familles doivent par contre s'inscrire en temps et en heure dès que ce sera possible, et en tout état de cause obligatoirement avant la rentrée des classes.
Par ailleurs un bus de ville devrait desservir l'avant dernière station de métro jusqu'au nouveau complexe attenant au lycée, le lycée n'a pour le moment pas connaissance du calendrier précis de mise en œuvre.

10-Questions diverses

- Consommation de tabac/ vapotage aux abords de l'établissement : une gêne importante a été remontée en raison de l'emplacement utilisé par les consommateurs de tabac (à l'entrée, près de la voie d'accès des bus pour les élèves). Les consommateurs doivent éviter de fumer à cet emplacement sur les horaires d'entrée/sortie et s'éloigner de l'entrée. L'établissement n'a pour autant pas la capacité à organiser un coin fumeur, n'étant pas propriétaire de l'espace devant le lycée. Il est par ailleurs rappelé que la loi vietnamienne interdit le vapotage.

- Assurance du transport scolaire : le transport scolaire est organisé dans le cadre de la loi vietnamienne. Le transporteur n'assure que les risques correspondant à ses prérogatives. Une adhésion individuelle complémentaire peut être souscrite par les familles si elles le souhaitent.